



BULLETIN MUNICIPAL

ACCUEIL DE LA MAIRIE

① 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr N° d'astreinte disponible à l'affichage à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi de 8h30 à 12h00 Samedi de 9h00 à 11h30

Durant les **vacances de Noël** (du 21/12/20 au 4/01/21), l'accueil de la mairie sera ouvert uniquement les matins du lundi au vendredi (fermée les samedis 26/12 et 2/01)

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie pour le **vendredi 11 décembre**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h, mercredi de 14h à 15h et sur rendez-vous.

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3ème adjointe chargée de l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires agricoles et du patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi matin sur rdv.

ETAT CIVIL

Naissances

- Théo GAC, 10 rue des Hirondelles, né le 17 octobre
- Luna GOMEZ-BAYO, 3 rue Jeanne Le Gall, le 26 octobre
- Milann MOREL, 3 rue des Mésanges, le 28 octobre



INFOS DU MOIS

A l'heure où nous imprimons ce bulletin (le 20/11), le confinement de la population est en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre et l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 28 février. La municipalité tient à rappeler à tous les habitants qu'elle est présente et disponible pour les personnes qui en ont besoin. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande © 02.98.20.20.90.

Malgré le contexte sanitaire incertain, nous vous souhaitons à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année.



INFOS UTILES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est une obligation légale qui a lieu tous les 5 ans. Le prochain recensement de la population de la commune réalisé par l'INSEE et la mairie est prévu du **21 janvier au 20 février 2021.**

A cette occasion, la mairie recherche 3 agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Plus d'informations sur les modalités d'organisation du recensement 2021 vous serons communiquées dans le bulletin du mois de janvier. En attendant, n'hésitez pas à consulter le site internet dédié : www.le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT CITOYEN

Modalités de recensement des françaises et des français nés en décembre 2004

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

COUPE DE BOIS DU SPERNEL

Sous contrôle de l'ONF, une coupe de bois est proposée aux particuliers qui le souhaite au tarif de 16 € la stère, pendant l'hiver 2020/2021. Cette coupe sera vendue sur pied ou lot déjà abattu, après tirage au sort des lots de bois. Pour s'inscrire, contacter la mairie avant le 15 décembre.



Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

① 02.98.20.22.71 Dr SAUVANAUD Anne Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers: ① 02.98.20.33.40
LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
PERON-MIOSSEC Françoise
Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine EVEN Aymeric – NISSARD Caroline SOIRANT Florine - VALLERIE Diane ① 02.98.20.33.33 tous les jours Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

© 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue:

RICHE Julie - ① 06.40.35.95.02

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ① 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre 2020 au 28 février 2021

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Décembre 2020

RECYCLABLES: jeudi 3 – 17 - 31

ORDURES MENAGERES: jeudi 10 -24 Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de

Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 4 novembre 2020. Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de 27 mg/l en distribution.

PREFECTURE – LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux,

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations

Rubrique: Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe

AGENCE REGIONALE DE SANTE— PREVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

A l'approche des épisodes de froid, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées **aux intoxications au monoxyde de carbone (CO),** lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15);
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

MSA D'ARMORIQUE

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) propose le **Mémo Santé Enfant,** premier **service en ligne à destination des familles agricoles**, ayant des enfants de moins de 16 ans.

Le Mémo Santé Enfant centralise toutes les informations santé de vos enfants

Activez votre Mémo Santé Enfant!

Le Mémo Santé Enfant est accessible en ligne depuis « Mon espace privé ».

CLIC – ACTIONS DE PREVENTION SENIORS

L'ASEPT Bretagne, association de prévention santé et partenaires des caisses de retraite propose aux personnes retraitées la possibilité de suivre des **ateliers à distance par visioconférence ou conférence téléphonique**. Cela permet de garder un lien social tout en restant en sécurité à la maison.

ATELIER "MEMOIRE":

Séance n°1 : La mémoire et vous Séance n°2 : Mémoire et santé

Séance n°3 : Les mémoires et l'attention Séance n°4 : La mémoire et les sens Séance n°5 : Les oublis du quotidien

ATELIER "NUTRITION":

Séance $n^{\circ}1:$ -Présentation du programme national nutrition santé (PNNS)

Séance n°2 : Famille d'aliments et composition des aliments

Séance n°3 : **Equilibre et hygiène alimentaire** Séance n°4 : **Nutrition et activité physique**

Pour tout renseignement contactez L'ASEPT : ① 02 98 85 79 25



Nous recherchons une personne de confiance pour s'occuper de nos enfants de 3 ans et 5 ans sur La Forest-Landerneau, de 5h30 à 8h45, 1 semaine sur 3 en général. Il faudra les déposer à l'école de la commune, dès Janvier 2021. Contact : Mme **①** 06.19.03.73.73

- Recherche personne pour effectuer 2h de ménage par semaine à mon domicile.

Contact: 3 06.82.83.31.21

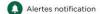
- A vendre bois de chauffage de 3 ans, couper en 50 cm, prix de la corde : 210 € - Possibilité de livraison sur Saint-Divy ① 06.18.94.79.70

NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone









Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone!



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



COLLECTE DE « VERRE » SOLIDAIRE



PASSAGE DU DERATISEUR

Le dératiseur sera présent sur la commune à partir du lundi 7 décembre, les particuliers désirant son passage peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au vendredi 11 décembre.

CONCOURS DE DESSIN « DESSINE TA COMMUNE »



La mairie de Saint-Divy vous propose un concours « Dessine ta commune ». Envoyez votre dessin avant le 15 décembre en version numérique vers la boite mail du secrétariat de la commune (accueil@mairie-saintdivy.fr).

Nous sélectionnerons un des dessins reçus pour créer les cartes de vœux de 2021. En cette période de confinement, tous à vos crayons, place à votre imagination.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune.

Visualiser les dessins reçus :

http://wp.saint-divy.fr/menu/concours-de-dessin

SAINT DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL



Retrouvez les informations de la commune en installant l'application CityAll. Vous recevrez toutes les informations en temps réel.

Comment faire?

Scannez le QR Code et installez ce nouvel outil de communication sur votre tablette ou smartphone.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES GENETS



Certes, l'année 2020 ne laissera pas les meilleurs souvenirs que ce soit pour les personnes en activités ou pour les retraités.

Après le premier confinement, le club des Genêts a pu se retrouver de la fin août à la fin octobre, entre le boulodrome où tout le monde se retrouvait le mercredi et le local du

club dès que la municipalité a permis son ouverture tout en respectant les règles sanitaires. Et voilà que le re-confinement vient encore perturber les bonnes habitudes. Si l'on se tient aux promesses du premier ministre, pourrons-nous nous revoir en décembre ? On en saura

un peu plus à la fin de ce mois. Quoiqu'il en soit, L'ASSEMBLEE **GENERALE** du club reste fixée au 13 janvier 2021 et devrait se tenir à la salle polyvalente du Valy Lédan.

Si de nouveaux adhérents veulent se faire connaître, ils peuvent déjà appeler Alain Gouriou ① 02.98.20.20.78 mickaelgouriou@neuf.fr.



LES AMIS DE LA LECTURE

Durant le confinement, les adhérents peuvent réserver des livres sur le site internet : https://bibliotheque-saint-divy.fr ou par courriel : bibliostdivy@orange.fr

Les demandes seront préparées, un mail de confirmation sera envoyé et les livres pourront être récupérés à la mairie aux heures d'ouverture.

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois de décembre (départ à 14h du bourg) / sous réserve des conditions sanitaires

le 6 DIRINON le 20 LANDERNEAU

le 13 LE RELECQ KERHUON



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



L'école Jean de La Fontaine se mobilise pour développer le goût de la lecture.

Le vendredi 16 octobre 2020, l'ensemble des classes de l'école a participé à la mobilisation académique en faveur du livre et de la lecture "13h51 : Ensemble, chacun

son livre dans toute la Bretagne".

Pour poursuivre cet objectif de développer le plaisir de lire et encourager la lecture personnelle, l'école a décidé de renouveler « les quarts d'heure de lecture » déjà mis en place l'an passé.

Toujours dans le but de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes, de créer une communauté de lecteurs, certaines classes participent au « 32ème prix des incorruptibles ». Les enfants liront différents ouvrages sélectionnés par l'association des incorruptibles, se forgeront une opinion personnelle sur chacun des livres, participeront à différentes activités autour du livre (quiz, jeux, concours d'illustrations...) et voteront pour leur livre préféré...

Annonce du palmarès national en juin.

ECOLE SAINTE-MARIE



Cette année **L'APEL SAINTE-MARIE** vous aide à organiser Noël!

Muni du bon, que nous déposerons dans les boîtes aux lettres, rendez-vous au magasin « les primeurs de la Palud » à LANDERNEAU pour choisir VOTRE sapin.

En contrepartie, les primeurs de la Palud s'engagent à reverser une participation à notre association pour contribuer au financement des activités et projets

pédagogiques.

Si vous ne trouvez pas de bon dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter : apel.saintemarie@yahoo.com - ① 06.32.09.08.31